



Problème lors de reprise de sarl

Par **Poucnette**, le **08/07/2010** à **15:26**

Bonjour,

Je suis en train de racheter les parts d'une SARL. Il y avait 3 associés (2 à 25% et 1 à 50%). Je suis repreneur des 2 parts à 25%. Mon problème est que les revendeurs font preuves de mauvaises foi et nous pensons avec l'autre associé qui veulent nuire à l'entreprise. Il me semble que cela est "illégal", j'ai étudié un peu le droit des sociétés quand j'étais à la fac. Il me semble que les revendeurs ont des obligations envers moi en tant que repreneur. Pouvez vous m'éclairer en me donnant quelques articles ou texte de loi?

Vous remerciant par avance,
Cordialement